



L a u s a n n e

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 15 février 2018
S.3/24 – jw – SIL/SPAR

Nouvelle certification des Services industriels

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

En juillet 2002, les Services industriels de Lausanne (SIL) ont obtenu leur première certification **ISO 9001**, à la suite d'une motion de M. Charles-Denis Perrin (Rapport-préavis N° 1998/38). Celle-ci leur a permis d'entrer dans un processus d'amélioration permanente et d'orienter tous les projets de la direction vers des objectifs cohérents, au premier rang desquels figurent la satisfaction du client, la sécurité et la qualité de l'approvisionnement.

Depuis 2005, les SIL sont également certifiés selon la norme **ISO 14001**, qui intègre les préoccupations environnementales et, depuis 2010, selon la norme **OHSAS 18001** pour le management de la santé et de la sécurité au travail. Ces certifications confirment la position des SIL comme entreprise publique responsable aux niveaux environnemental et social.

En janvier 2018, les SIL ont obtenu leur re-certifications ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001. L'audit de certification a été effectué du 16 au 19 janvier 2018 par l'institut ProCert, selon les nouvelles normes et exigences mises en place en 2015. Les SIL ont présenté leur nouvelle structure organisationnelle par métier et l'ensemble des nouveaux services a été audité.

Dans le prolongement de cette certification, le C-FOR!, centre de formation professionnelle des SIL, a débuté une certification **QSC** (Quality School Certificate), afin de mieux valoriser le haut de niveau de qualité des formations délivrées et formaliser le processus d'amélioration continue. Un pré-audit a déjà eu lieu en janvier 2018, avec un résultat positif. Quant à l'audit de certification, il devrait se dérouler d'ici Pâques.

La Municipalité se réjouit de ces excellents résultats, qui témoignent de la solidité stratégique et de la bonne gouvernance des SIL au sein de l'Administration communale, ainsi que de l'excellence des filières de la formation professionnelle à la Ville.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Grégoire Junod

Le secrétaire :
Simon Affolter



Municipalité de Lausanne

Secrétariat municipal
place de la Palud 2
case postale 6904
CH - 1002 Lausanne
tél. ++41 21 315 22 15
fax ++41 21 315 20 03
municipalite@lausanne.ch